



Schweizer Schiesssportverband  
Fédération sportive suisse de tir  
Federazione sportiva svizzera di tiro  
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6  
CH-6006 Luzern  
+41 41 418 00 10  
info@swissshooting.ch

Lucerne, le 22 mai 2025

## Mémento pour la position de tir couché sur appui Fusil F300 (SV) et Carabine C50 (U15 et SV)

- A Tous les participants de toutes les classes d'âge sont autorisés à tirer sur appui au mousqueton.
- B Toutes les personnes de plus de 70 ans (SV) sont autorisées à tirer sur appui aux fusils de sport F300 (armes libres et fusils standards).
- C Tous les participants U15 et SV sont autorisés à tirer sur appui à la carabine C50.

La position «couché sur appui» est décrite dans les Règles du tir sportif (RTSp) et les Règles techniques pour Carabines et Fusil (RTCF):

### Article 9 Couché sur appui pour Mousqueton, Fusil de sport F300 et Carabine C50

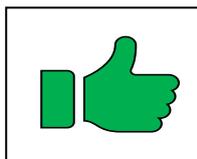
- 1 Les éléments d'appui peuvent être des chevalets ou des trépieds rembourrés ou d'autres constructions similaires.
- 2 Les supports ne doivent pas présenter de surface supplémentaire permettant d'y placer le coude et ils ne doivent pas être fixés au sol.
- 3 La carabine doit reposer librement sur le support plat et sans fixation.
- 4 La carabine ne doit reposer que sur une longueur maximale de 20cm dans la direction du canon. Latéralement, un espace d'au moins 5cm doit rester libre de chaque côté, entre-le fût/canon et le support.
- 5 En lieu et place de l'appui direct de la carabine, la main tenant la carabine peut également être appuyée sur un support, respectivement la main et/ou l'avant-bras peuvent être appuyés contre le support. Dans ce cas, la carabine ne doit pas toucher le support. La partie haute du bras ne doit appuyer ni sur ni contre le support.
- 6 Le montage et l'utilisation d'une bretelle sont réglés par le catalogue des moyens auxiliaires du DDPS.
- 7 L'usage de coussins ou de rembourrages équivalents sous le corps et sous les vêtements de tir est interdit.
- 8 Le chargeur et le pontet de sous-garde doivent être libres de tout appui.  
L'utilisation de chariots d'appui, sous-fûts et bipieds n'est pas autorisée.

Les illustrations ci-dessous montrent ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas pour le «tir couché sur appui» dans les disciplines F300 et C50.

Fédération sportive suisse de tir  
Division Fusil 300  
Division Carabine 10/50



## Mises en œuvre autorisées



### Appui



Support rond



Support plat, longueur maximale de 20cm



Support plat, main au fût

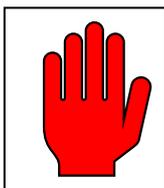
### Epauler: différentes possibilités avec bretelle



- la **main qui tient le fusil** peut s'appuyer sur ou contre le support
- l'arme **ne doit pas** toucher le support



**Non autorisé:**



Le support n'est pas plat



Il doit y avoir 5cm de part et d'autre du fût



Le support est en forme de U



Les sous-fûts montés ne doivent pas dépasser la largeur du canon, sinon ils sont considérés comme des «stabilisateurs de fût» et ne sont pas autorisés.

